



CONTRE-INDICATIONS RELATIVES À LA PRATIQUE YOGA DU RIRE



- Incontinence
- Tous types de hernies
- Épilepsie
- Glaucome sévère
- Saignements répétés d'hémorroïdes
- Toux persistante avec symptômes aigus
- Sévère mal de dos
- Asthme grave
- Femmes enceintes ou antécédents de fausses couches à répétition
> avis gynécologique conseillé
- Prolapsus utéro-vaginal
> Avis gynécologique conseillé
- Intervention chirurgicale (moins de 1 mois) et en particulier abdominale de moins de 3 mois
- Maladies cardiaques et hypertension artérielle mal équilibrées
> Avis cardiologique conseillé
- Troubles psychiques (dépression) ou pathologie mentale
> Avis psychiatrique conseillé
- Bipolarité ou schizophrénie sont des contre-indications absolues
> Avis psychiatrique indispensable

**CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE
POUR TOUT PRATIQUANT**

EXEMPLAIRE EN PAGE SUIVANTE 



Yoga du rire & santé
INSTITUT FRANÇAIS



CERTIFICAT MÉDICAL

YOGA DU RIRE

hohahaha!

Je soussigné(e) Dr

certifie que M. / Mme

né(e) le à

ne présente pas de contre-indication à la pratique du Yoga du Rire. 😊

Certificat établi à en date du

SIGNATURE & CACHET